

CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°17 du 1^{er} décembre 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 25 novembre 2016
Date d'affichage : 25 novembre 2016
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 22 jusqu'au point n°2 – 23 à partir du point n°3
Votants : 25

L'an deux mil seize, le premier décembre, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

Étaient présents :

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, M. Pascal HOUEIX, Mme Chantal de SARAN, M. Yves RIPOCHE, M. Didier DAGUE à partir du point n°3, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, Mme Sophie MATHARAN, M. The Hung PHAM, M. Christophe LHARDY, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Dominique LETERME, M. Amar HADDOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain WURTZ	avait donné pouvoir à Sandra POPIELUCH-NGUYEN
M. Didier DAGUE	avait donné pouvoir à Roseline DROUIN jusqu'au point n°2
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à Elvira JAOUËN
Mme Emmanuelle AVERTY	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE

Absents excusés

M. Mathieu UHL
M. Philippe MAILLARD
Mme Lydie VANTORNOUT
M. Franck TIROUARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Pascal HOUEIX, en tant que secrétaire de séance, procède à l'appel.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 25 voix pour, adopte le procès verbal du conseil municipal du 30 juin 2016.

00 – DONNER ACTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2016-029 à 2016-044)

01 – COLLEGE SAINTE APOLLINE : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 25 voix pour, désigne Monsieur Hussen KEBE comme représentant de la commune au sein du conseil d'administration du collège Sainte-Apolline et Madame Roseline DROUIN comme suppléante amenée à le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement.

02 – TABLEAU DES EFFECTIFS : MISE A JOUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix pour et 2 abstentions (Mmes Joëlle COLLET et Sarah Berreghis) se prononce favorablement sur les modifications à apporter au tableau des effectifs.

03 – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EAUX USEES : RAPPORT ANNUEL 2015 DU DELEGATAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2015.

04 – CCAS : COMPLEMENT DE SUBVENTION 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 25 voix pour, se prononce favorablement sur le versement d'une subvention complémentaire de 36 000 € au CCAS pour l'exercice 2016.

05 – DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix pour et 2 abstentions (Mmes Joëlle COLLET et Sarah Berreghis) se prononce favorablement sur la décision modificative n°1 au budget 2016.

06 – ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES IRRECOURVABLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 25 voix pour, se prononce favorablement sur l'admission en non valeur des sommes irrecouvrables reprises dans les tableaux présentés.

07 – DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE SUR PERTE REGIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 25 voix pour, se prononce favorablement sur la remise gracieuse et sur la prise en charge du déficit de 528 €.

08 – CONVENTION DE DEROGATION SCOLAIRE AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 25 voix pour, se prononce favorablement sur la nouvelle convention encadrant les dérogations scolaires avec les communes de l'agglomération de Cergy Pontoise.

09 – ETAT DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES : ACTUALISATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix pour et 2 abstentions (Mmes Joëlle COLLET et Sarah Berreghis) se prononce favorablement sur l'actualisation de l'état de classement des voies communales présenté.

10 – FONCIER COMMUNAL : VENTE DES LOTS 1,3 ET 5 DU LOTISSEMENT IMPASSE DE LA FERME CARPENTIER

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 2 contre (Mmes Joëlle COLLET et Sarah Berreghis) se prononce favorablement sur la vente :

- du lot 1 au prix de 150 000 €
- du lot 3 au prix de 140 000 €
- du lot 5 au prix de 160 000 €

Donne l'autorisation à Madame la Maire de signer les actes afférents à ces cessions.

11 – GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIF A L'ACQUISITION DE PAPIER : ADHESION DE LA COMMUNE DE COURDIMANCHE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 25 voix pour, se prononce favorablement sur :

- l'adhésion de la commune au groupement de commandes entre la CACP et les communes membres pour la passation d'un accord-cadre relatif à l'acquisition de papier
- la convention constitutive d'un groupement de commandes désignant la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise comme coordonnateur du groupement, la commune restant en charge de l'exécution du marché
- l'autorisation donnée à Madame la Maire pour signer la convention et tous documents afférents à la constitution du groupement de commandes, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h40.

Elvira JAOUËN

Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France

